

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 MAI 2010**

1 – BILAN ECONOMIQUE 2009

Dans l'histoire économique, 2009 restera une année exceptionnelle en étant la première année de récession globale depuis 1945. La contraction de l'activité a commencé dès la mi-2007 et s'est amplifiée fin 2008-début 2009, suite à la situation de quasi paralysie du système financier après la faillite de Lehman Brothers. Les premiers signes de sursaut de l'économie mondiale ne sont apparus qu'au printemps, avant que le rebond ne se généralise avec la sortie de récession des Etats-Unis et de la zone euro à l'été. Si l'économie de la planète n'a pas sombré dans la dépression, cela est dû autant au plan de relance chinois ou à la croissance indienne qu'aux mesures d'aide prises dans les pays développés.

La France a connu une récession moins sévère que les autres pays européens en raison d'un moindre recul des exportations que celui subi par les économies de la zone euro plus dépendantes des échanges internationaux, mais aussi par une baisse plus modérée des dépenses d'investissement et une plus forte résistance relative des dépenses de consommation des ménages. La faiblesse de l'inflation (0,1 % en moyenne) a contribué à un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 2 %, permettant aux ménages dans un contexte d'attente de porter leur effort d'épargne à 16,5 % de leur revenu disponible brut. Pour circonscrire la crise économique, la France, comme les autres pays du G20, a fait le choix du déficit public, acceptant un taux approchant les 8,2 % du PIB. Cette dérive s'est traduite par un gonflement de la dette publique à plus de 77 % du PIB.

Pour stimuler l'activité économique, les banques centrales ont considérablement abaissé les taux directeurs et ont utilisé des outils exceptionnels pour soutenir le système financier en l'abreuvant de liquidités.

Les taux d'intérêt à trois mois et des rendements obligataires se maintiennent à un niveau relativement bas : les taux à trois mois, après avoir atteint un pic autour de 5 % début octobre 2008, ont progressivement convergé vers les taux directeurs des banques centrales. Les taux d'intérêt à long terme, ont eux connu une remontée à partir du début 2009, puis une certaine détente dans la seconde partie de l'année malgré le creusement des déficits publics. Les primes de risque entre emprunteurs privés et les titres publics se sont progressivement réduites, mais restent néanmoins supérieures au niveau qui prévalait avant la crise.

Les marchés financiers et de matières premières ont donné les premiers signes de reprise dès le début 2009 : les prix du Brent ont doublé en l'espace de six mois, approchant 80 dollars le baril début décembre. 2009 aura également vu le retour d'une tendance haussière sur les marchés boursiers (Paris +27 %).

Sur le plan des devises, le dollar a retrouvé en fin d'année la faveur des investisseurs, ces derniers anticipant probablement un resserrement plus précoce de la politique monétaire américaine.

Le système bancaire s'est progressivement déverrouillé courant 2009. L'assouplissement de la politique monétaire et les plans de soutien spécifiques adoptés par les gouvernements, mais aussi l'amélioration de la conjoncture économique et le redressement des marchés financiers ont largement contribué à restaurer la rentabilité des banques qui ont fait également des efforts pour maîtriser leurs coûts. Les taux attractifs du crédit n'ont pas suffi à soutenir la demande du secteur privé qui a augmenté de 1,8 % en 2009 même si les prêts aux ménages ont confirmé leur reprise en décembre.

La planète peut espérer renouer avec une croissance proche de 4 %, mais cette reprise reste fragile et largement dépendante de la date de sortie des dispositifs de crise mis en place et de la reprise du crédit.

2 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL (national) EN 2009 se caractérise par :

- Une collecte globale d'**épargne** de 5,5 Md€, en recul de 30,6 % sur la collecte 2008, pénalisée par la faiblesse des taux réglementés et par la banalisation du Livret. En revanche, l'épargne financière et l'assurance vie ont connu un net regain d'activité.
- Un encours d'épargne en progression de 6 % à 197,9 Md€.
- Une production de **crédits** en recul de -15 % à 31,4 Md€, malgré les bonnes performances de l'activité sur les trois derniers mois.
- Un encours de crédits à 162,8 Md€ en progression de 2,6 %.
- Les souscriptions nouvelles de contrats permettent au portefeuille **assurance IARD** de connaître une progression supérieure à celle du marché avec un chiffre d'affaires de 1,9 Md€.

3 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL OCEAN EN 2009

La contraction sensible de la demande de crédit observée au 1^{er} trimestre 2009, observée plus particulièrement sur le marché de l'habitat, a été largement neutralisée par la reprise observée depuis sur tous les marchés conduisant ainsi le Crédit Mutuel Océan à observer une progression de ses encours de crédits supérieure à 6 % sur l'année et à franchir le cap des 8 milliards d'euros d'encours. L'encours d'épargne a pour sa part franchi le cap des 10 milliards d'euros d'encours, en progression de 4 % et ce malgré la banalisation du Livret et la période nécessaire à l'appropriation du nouvel outil informatique. Traduisant ces bons niveaux d'activité, les parts de marché crédits se sont accrues sur les trois départements. Le Produit Net Bancaire affiche une hausse de 12,5 % à 228 M€. Cette évolution résulte :

- de la marge d'intermédiation en progression sensible grâce au contexte de taux favorable et à la croissance des encours de crédits ;
- de la marge dégagée sur les activités compte propre avec des reprises de dépréciations constituées pour l'essentiel au cours de l'exercice 2008.

Malgré la charge consécutive à la migration informatique, la progression des frais généraux reste modérée permettant ainsi de dégager un Résultat Brut d'Exploitation de 69,3 M€ en augmentation de +27 % sur 2008.

En raison du contexte économique dégradé, le taux de créances douteuses et litigieuses s'établit à 2,5 % du total des crédits. Le coût du risque progresse de 63 % à la fois en raison des dépréciations

individuelles (x2), de l'actualisation des dépréciations et de la dépréciation collective sur encours sains.

Après prise en compte de la charge d'impôt, également en hausse sensible, le résultat net consolidé s'établit à 32,9 M€ (30,1 M€ en 2008).

3.1 – EPARGNE

La collecte de l'épargne bancaire, financière et assurance sur l'année s'est élevée à 386 M€, dont 81 M€ en épargne bancaire. Contrairement à 2008, l'épargne financière a vu son encours progresser de 23 % portée par les OPCVM monétaires.

Fin 2009, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle a franchi le cap des 10 Md€.

1. Epargne bancaire : après la collecte d'épargne bancaire historique de 2008, celle de 2009 souffre de la banalisation du Livret A et du niveau des taux courts qui a, pour sa part, découragé les placements court terme – comptes à terme et certificats de dépôts négociables – dont l'encours a régressé. En revanche, l'épargne logement a connu un retour en grâce et une progression de l'encours (+5,6 %).

A fin décembre, l'encours d'épargne bancaire atteint 6,6 Md€ en progression de 1,2 % en 2009 contre 10 % en 2008 et suite à l'effet de base négatif de 2008, la part de marché dépôts bancaires se situe à 22,01% contre 22,23 % au 31/12/2008.

2. Epargne financière : après les dégagements de capitaux des OPCVM monétaires qui ont marqué le 4^{ème} trimestre 2008, la collecte d'épargne financière a bénéficié en 2009 du retour sur ces OPCVM et de la valorisation des OPCVM actions. Ainsi, l'encours progresse de 23 % atteignant 915 M€ dont 732 M€ pour les OPCVM.

3. Epargne assurance : malgré un marché porteur, la collecte d'assurance-vie s'est située à un niveau modeste avec une collecte nette de 133 M€ portant l'encours à 2,47 Md€, en progression de 5,7 % contre 2,8 % en 2008.

3.2 – CREDITS A LA CLIENTELE

3.2.1 – Production

Après un début d'année morose, la production a repris un rythme comparable aux deux exercices précédents. L'année 2009 se clôture par une production de 1 908 M€ en retrait de 7,7 % par rapport à 2008.

Le déficit de production comparé à 2008 a surtout été vérifié pour le secteur de l'habitat (-128 M€) et des professionnels (-43 M€), contrairement à la consommation en croissance (+35 M€). Les crédits à l'habitat représentent 48 % de la production (51 % en 2008). Le taux de production annuel moyen 2009 intègre à la fois la baisse générale des taux longs et la concurrence sur le marché du crédit et ressort à 4,33 %, contre 5,06 % en 2008.

3.2.2 – Encours

L'encours des crédits bancaires dépasse désormais 8 Md€ en progression de 6,3 %, porté par l'habitat (+6,9 %).

Cet excellent niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan de progresser sur son territoire et d'atteindre 24,04 % de parts de marché crédits sur ses trois départements de compétence contre 23,29 % en décembre 2008.

Le coefficient d'engagement progresse encore pour atteindre 121,6 % contre 115,8 % en 2008, conduisant à un recours accru aux marchés financiers.

3.2.3 – Risques sur crédits

Après des années de forte production, le taux des créances douteuses et litigieuses par rapport aux encours de crédits globaux traduit en 2009 les effets d'un contexte économique dégradé. Inférieur à 2 % en 2008, il atteint 2,5 % en 2009.

Au cours de l'exercice, la dépréciation collective basée sur les paramètres Bâle 2 a fait l'objet d'une dotation nette de 1,4 M€, en raison de l'évolution défavorable de l'encours de clients notés E+ passé de 143 à 165 M€. Son montant est de 6,7 M€ au 31 décembre 2009.

L'actualisation des dépréciations a été ajustée de 8,3 M€ pour atteindre 11,6 M€ sous l'effet de la conjoncture économique et de l'extension du champ de calcul de cette dépréciation qui, jusqu'à 2008, ne portait que sur les créances contentieuses et qui désormais est calculé sur l'ensemble des créances déclassées.

3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES

Bancassureur, le Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2009 s'établit à 586 000 contrats, en augmentation de 2,3 %.

Près de 216 000 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

De même l'équipement en cartes bancaires s'est poursuivi avec un parc atteignant 289 000 cartes.

3.4 – TRESORERIE

La gestion de la trésorerie comporte deux volets :

- refinancement de l'exploitation,
- gestion pour compte propre.

3.4.1 – Refinancement de l'exploitation

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché pour les ressources courtes, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.) et à la B.F.C.M. pour les ressources longues, pour un montant global de 2 820 M€ au 31 décembre 2009 contre 2 548 M€ un an plus tôt, accroissement lié au différentiel entre la collecte d'épargne bancaire et l'accroissement de l'encours de crédits.

Si la volonté du groupe est de couvrir prioritairement ses besoins de capitaux par l'épargne bancaire de ses clients, le recours au marché, à la C.R.H. et marginalement en 2009 à la SFEF, résulte d'une

part, de la forte distribution des crédits habitat, et d'autre part, de la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan. Ainsi, l'encours de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat s'élève à 641,7 M€ au 31 décembre 2009.

3.4.2 – Gestion pour compte propre

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports,
- sélection rigoureuse des contreparties, en s'appuyant en particulier sur le dispositif national d'analyse des contreparties (IFC).

Au 31 décembre 2009, le portefeuille titres est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés) : 7,5 M€ contre 5,7 M€ fin 2008,
- portefeuille de titres (actions et obligations) inclus sous la rubrique des comptes consolidés IFRS *Actifs financiers disponibles à la vente* : 553 M€ contre 490 M€ fin 2008.

Les plus values sur OPCVM s'élèvent à 33,3 M€ (32 M€ à fin 2008), soit un montant net d'IS de 22 M€ (21 M€ fin 2008) venant renforcer les capitaux propres.

Les produits réglementés Livret Bleu, Livret de Développement Durable et LEP donnent lieu à reversement partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations, via la Caisse Centrale de Crédit Mutuel. Ce reversement atteint 1 334 M€ contre 1 379 M€ fin 2008.

4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES DU CREDIT MUTUEL OCEAN

4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES

Ils sont constituées des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 79,3 M€ en progression de 3 M€ sur 2008, conséquence du programme de rénovation des agences.
- Titres de participation dans les entreprises mises en équivalence, c'est-à-dire Sodelem, valorisée à la juste valeur, pour 17,0 M€ (11,5 M€ en valeur d'acquisition).
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

5 participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

○ CIC : les titres acquis pour	32,5 M€	sont valorisés (IFRS) à	52,4 M€
○ Groupe ACM :	"	52,4 M€	" 186,5 M€
○ Euro Information	"	14,6 M€	" 14,6 M€
○ Caisse Centrale du Crédit Mutuel :	"	6,2 M€	" 6,2 M€
○ Synergie Finance :	"	2,5 M€	" 6,6 M€

Les principaux mouvements de 2009 sont les suivants :

- une acquisition de 2% du capital d'Euro-Information pour 14,6 M€
- une acquisition complémentaire de titres Groupe des ACM pour 3,3 M€,

- une acquisition complémentaire de titres CIC pour 0,3 M€,
- la cession des titres Financo pour 1,3 M€,
- la cession des titres IPO pour 1,3 M€.

4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES

Au passif du bilan, pour 3,6 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.

4.3 – ANALYSE DES RESULTATS

4.3.1 – Les soldes intermédiaires de gestion et les résultats

Comme indiqué ci-dessus, le taux moyen de production des crédits 2009 a été de 4,33 %, renouant ainsi avec le mouvement baissier observé depuis plusieurs années et troublé par la seule année 2008 au cours de laquelle le taux de production avait atteint 5,06 %.

Malgré cela, l'effondrement inattendu des taux courts, donc du coût de la ressource, a conduit à une progression de la **marge financière** qui, cumulée à un niveau de commissions stable, a permis au **Produit Net Bancaire consolidé IFRS** d'atteindre 228,4 M€ (203 M€ en 2008), incluant les revenus de l'activité capital-risque.

Les **frais généraux consolidés IFRS** à 159,1 M€ progressent par rapport à 2008 sous l'effet du coût de la migration informatique et de l'intéressement directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement (6,8 M€ contre 3,9 M€ en 2008).

Le **résultat brut d'exploitation consolidé IFRS** atteint ainsi 69,3 M€ (54,7 M€ en 2008) consécutivement à la hausse du PNB.

Après prise en compte du coût du risque (27,9 M€) – contre 17,1 M€ en 2008 –, du résultat des entreprises mises en équivalence (0,5 M€), des gains sur actifs immobilisés (0,9 M€), de l'impôt société (9,6 M€), le **résultat net consolidé IFRS** du Groupe Crédit Mutuel Océan s'élève à 32,9 M€ contre 30,1 M€ en 2008.

La contribution de la société mère au résultat consolidé est de 28,7 M€.

4.3.2 – Analyse par activité

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assurée par l'ensemble des caisses locales.

Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participations, génère un résultat représentant 1,3 % du PNB du Groupe.

4.4 – LES RISQUES, LES DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS

4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif

Les couvertures des risques de contrepartie sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle qui ressortent à 118,5 M€ en progression de 21,7 M€ par rapport à 2008.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

Une dépréciation collective a été dotée depuis 2005. Les paramètres utilisés pour sa détermination s'appuient sur le ratio réglementaire « Bâle 2 » et, notamment les encours clientèle notés E+. L'impact sur le résultat 2009 se traduit par une dotation nette de 1,4 M€ et le total de ladite dépréciation au 31 décembre 2009 est de 6,7 M€.

4.4.2 – Provisions figurant au passif

Les provisions (15,5 M€) diminuent de 2 M€ sous l'effet notamment :

- d'une dotation de 1,6 M€ sur engagements par signature ;
- d'une reprise de 1,5 M€ au titre des risques et contentieux divers ;
- d'une provision pour risque « Epargne Logement ». L'impact sur le résultat 2009 se traduit par une reprise nette de 1,7 M€ et le total de la provision au 31 décembre 2009 est de 11,3 M€.

4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique F.R.B.G. dans les comptes de la Vocation Générale et qui atteint 29,6 M€ après une dotation nette de 0,02 M€, est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI et CONTROLE

5.1 – FONDS PROPRES

Les capitaux propres consolidés IFRS – part du groupe – y compris le résultat 2009, s'élèvent à 960 M€, en augmentation de 67,2 M€ par rapport à fin 2008 grâce à la mise en réserve des résultats des exercices antérieurs et aux souscriptions nettes de parts B représentatives du capital des Caisses Locales qui atteignent 34 M€ en 2009 portant ainsi le capital B à 258 M€. L'intérêt statutaire à servir au capital B est de 3,2 % pour l'exercice 2009.

Le capital en actions à intérêts prioritaires souscrit par les Assurances du Crédit Mutuel est resté stable à 17 M€.

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle 2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2009, les fonds propres nets consolidés prudentiels atteignent 804 M€.

(en millions d'euros)	31.12.2009 (IFRS)	31.12.2008 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	775	711
Fonds propres complémentaires	72	77
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Risques pondéré	449	488
Ratio de solvabilité	14,3%	12,3%

Au 31 décembre 2009, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

▪ **Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des Risques**

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le C.M.O. dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent moins de 7 % des crédits à la clientèle.

La gestion des risques est encadrée par les dispositifs suivants :

- Dispositif de contrôle permanent et périodique,
- Dispositifs de mesures et de suivi des risques,
- Dispositifs de limites,
- Reporting aux organes exécutif, et délibérant.

Différentes structures sont dédiées au contrôle des risques.

Le service Engagements, avec le service Maîtrise des risques qui détecte en amont les situations porteuses de risques, analyse les encours, élabore des procédures de gestion des risques, assure le reporting au Comité opérationnel du risque de crédit clientèle et au Bureau Fédéral.

La Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité, anime le Comité Financier qui se réunit une fois par trimestre.

Le service Comptabilités assure la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Il vérifie le respect des ratios réglementaires, établit les déclarations fiscales.

La Direction de l'Audit et du Contrôle Périodique et celle du Contrôle Permanent contribuent à la sécurité générale du Groupe.

Le contrôle des risques s'effectue tout d'abord par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en premier niveau par le contrôle interne du hiérarchique. Au second niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant opérations et risques. Au troisième niveau, intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, la Commission Bancaire.

5.3 – RISQUE DE CREDIT

▪ Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Trimestriellement, le Comité de risques sur les opérations de crédit à la clientèle, réunissant les différents acteurs de la filière crédits, examine la situation des risques, et le cas échéant, décide des mesures correctives. A la suite de ce Comité, un reporting risques est présenté au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale.

▪ Eléments d'information sur la gestion du risque

- *Un système de cotation national déployé par le Groupe Crédit Mutuel Océan*

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences règlementaires Bâle 2, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est mise à jour mensuellement.

- *Un traitement des dossiers non centralisé*

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le département des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les spécialistes crédits collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de l'Inspection Générale, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

- *Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation*

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel Océan, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle 2.

Les dispositifs de déclassement et de dépréciation sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La dépréciation est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

■ **Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit**

Au-delà des limites prudentielles très larges par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, le Conseil d'Administration Fédéral, sur proposition de la Direction Financière, détermine annuellement des limites plus restrictives pour :

- la définition d'un grand risque Crédit Mutuel Océan,
- l'encours maximum sur un même bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'Administration Fédéral du 25 février 2010, ces limites ont été définies en fonction de la cotation Bâle 2 en application du dispositif arrêté par le Conseil d'Administration de la C.N.C.M.

Les ratios de division des risques sont respectés. Aucune contrepartie n'est supérieure à 10 % des fonds propres.

SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Exposition	2009	2008
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	1 922 166	1 937 982
Clientèle	8 207 776	7 703 281
Exposition brute	10 129 942	9 641 263
Dépréciations		
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-118 536	-96 826
Exposition nette	10 011 406	9 544 437

Exposition	2009	2008
Engagements de financements donnés		
Etablissements de crédit	32 084	25 584
Clientèle	732 976	753 814
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	57 407	54 666
Clientèle	116 334	202 442
Provisions sur engagements donnés	2 625	1 319

	Valeur comptable	
	2009	2008
Titres de créances		
Effets publics	0	540
Obligations	473 885	352 177
Instruments dérivés	7 965	5 693
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	481 850	358 410
Dépréciation des titres	0	-6 923
Exposition nette	481 850	351 487

	%	
	2009	2008
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	2,07	0,49
AA et AA-	28,78	53,24
A+ et A	54,19	38,06
A- et BBB+	9,02	3,23
BBB et en-dessous	5,94	4,98

Les créances clientèle font l'objet de dépréciations, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

RISQUES DE CREDIT AUPRES DE LA CLIENTELE

	%	
	2009	2008
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	36,3	42,5
Entreprises	31,2	19,9
Grandes entreprises	13,0	10,7
Financements spécialisés	0,0	0,0
Autres	19,5	26,9

	2009	2008
	Concentration des risques clientèle	
Engagement dépassant 300 M€		
nombre	0	0
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagement dépassant 100 M€		
nombre	0	0
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		

	2009	2008
Qualité des risques		
Créances dépréciées individuellement	206 007	152 381
Dépréciation individuelle	-111 839	-91 542
Dépréciation collective des créances	-6 697	-5 284
Taux de couverture global	57,5%	63,5%
Taux de couverture (dépréciation individuelle seulement)	54,3%	60,1%

Arriérés de paiement	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette					
Administrations centrales					
Etablissements de crédit					
Institutions non établissement de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	115 828	3 838	129	30	119 825
Administrations centrales	131				131
Etablissements de crédit					
Institutions non établissement de crédit	10 892				10 892
Grandes entreprises	24 834	8			24 842
Clientèle de détail	79 971	3 830	129	30	83 960
Autres actifs financiers					
Total	115 828	3 838	129	30	119 825

5.4 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion "actif-passif" du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d'analyse et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l'objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l'effet des variations de taux d'intérêts. Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées à la Commission de Politique Financière qui en fait le compte rendu au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a défini des limites pour le risque de taux et de liquidité qui lui sont présentés trimestriellement et font l'objet d'un reporting également trimestriel à la Direction des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d'écoulement).

5.5 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit le ratio de liquidité à un mois (réglementaire) ainsi qu'un indicateur de liquidité à moyen terme, déterminé suivi une procédure nationale Crédit Mutuel. Le *ratio de liquidité à un mois* au 31 décembre 2009 est de 140 % pour un minimum de 100 % et l'indicateur de liquidité à moyen terme ressort à la même date à 132,4 % pour 85 % exigé en 2009 (87 % à compter de 2010).

Par ailleurs, un accord de refinancement a été conclu avec la B.F.C.M. en mai 2002.

Ventilation des maturités

	< 1 mois	> 1 mois et <= 3 mois	> 3 mois et <= 1 an	> 1 an et <= 2 ans	> 2 ans et <= 5 ans	> 5 ans	indéterminée	Total
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	433	233	1 182	2 867	1 965	1 115		7 795
Atifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Actifs financiers disponibles à la vente	29 214	41 882	144 176	102 299	110 013	3 157	398 436	829 177
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	976 683	481 618	814 232	904 989	1 964 545	4 869 336		10 011 403
Placements détenus jusqu'à leur échéance			1 035	16 398	25 594			43 027
Passif								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	3 822	1 524	3 717	5 977	4 706	1 959		21 705
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 421 663	691 483	698 449	914 515	1 309 198	1 199 538	10 046	10 244 892

5.6 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc...).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée. Après 175 M€ de swaps de macro couverture en 2008, aucune nouvelle opération n'a été mise en place en 2009.

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. En revanche la marge financière est sensible négativement à un aplatissement ou une inversion durable de la courbe des taux.

5.7 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

5.8 – RISQUE DE MARCHÉ

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport mensuel remis au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en terme de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers...) de conformité à la politique de trésorerie définie annuellement par le Bureau. Un reporting sur ces activités est également transmis trimestriellement à la Direction des Risques de la C.N.C.M.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.

5.9 – RISQUES OPERATIONNELS

Des travaux sont actuellement conduits dans le cadre du projet Bâle 2. Le modèle national CM-CIC est déployé au sein du Groupe (Base de recensement des risques opérationnels).

6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE et GESTION DES RISQUES

Le Crédit Mutuel Océan a mis en place plusieurs Commissions et Comités Opérationnels.

Dans le cadre du gouvernement d'entreprise, 8 Commissions, composées d'Elus et animées chacune par un Directeur central, ont été créées en 2004. Ce sont :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Commission d'audit & de contrôle, | - Commission de politique sociale, |
| - Commission de développement, | - Commission des filiales, |
| - Commission des produits et services, | - Commission vie du mouvement, |
| - Commission de politique financière, | - Commission de partenariat. |

Par ailleurs, les modalités de tarification des opérations sont définies par un Comité de Tarification composés de salariés Direction Financière / Direction Réseau / Direction Engagements. Une information des décisions prises est faite au Comité Financier.

Enfin, le Comité Opérationnel des Risques sur opération de crédits à la clientèle, composé de représentants de la Direction Filiales et Engagements, de la Direction des Réseaux, de la Direction Conformité et Contrôle permanent et de représentants des agences, complète le dispositif avec pour mission de :

- Prendre connaissance des résultats des activités des Directions concernées par l'activité crédit.
- Evaluer la fiabilité des systèmes d'octroi et de gestion des risques sur opérations de crédit.
- Définir et suivre les plans d'actions correctives.
- Agir dans le cadre du dispositif de surveillance des risques (C.R.B.F. 97-02).
- Suivre et vérifier tous les changements ou exceptions majeurs, par rapport à la politique de gestion du risque de crédit qui auraient un impact significatif sur les risques.

7 – EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Concrétisant la décision prise en 2008, le Crédit Mutuel Océan a réalisé le 1^{er} Mai 2009 la migration de son système d'information vers le système Euro Information utilisé par la majorité des Groupes de Crédit Mutuel.

Les comptes 2009 s'en trouvent affectés par, outre le coût de cette opération intégralement comptabilisé en charge de l'exercice, les impacts positifs et négatifs de plusieurs schémas de calcul et de comptabilisation correspondant pour l'essentiel à une prise en compte différente dans le temps de produits et de charges. Il s'agit notamment de l'abonnement d'intérêts sur des produits d'épargne à taux progressif, de la linéarisation de commissions d'un contrat d'assurances et de l'actualisation des dépréciations sur créances douteuses, l'ensemble étant évalué à une charge nette d'impôt exigible et

différé de 6,6 M€.

8 – EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE et ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

9 – Information sur l'ACTIVITE et les RESULTATS des FILIALES en 2009

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le CREDIT MUTUEL OCEAN contrôle différentes filiales dont les plus significatives incluses dans les comptes consolidés sont :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours atteignent 25,7 M€ pour 59 entreprises ou groupes d'entreprises. Le bénéfice net s'établit à 2,49 M€.
- SODELEM SERVICES : chargée de la gestion de cartes privatives au profit de stations-service sur l'ensemble du territoire national. La société a dégagé 0,37 M€ de bénéfice.
- COURTAGES OCEAN : société de courtage de produits d'assurances dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 2,3 M€ et le résultat net à 0,01 M€.
- CREDIT MUTUEL AGRICOLE ET RURAL OCEAN (C.M.A.R.O.) : groupe bancaire adhérent à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le C.M.A.R.O. et les 3 Caisses départementales qui lui sont affiliées sur les départements de Charente-Maritime, Vendée et Deux-Sèvres, ont dégagé un bénéfice net de 0,31 M€.
- S.A. SODELEM : société financière de crédit-bail mobilier dont l'encours financier atteint 626,21 M€ et dont le résultat net comptable est de 1,06 M€ et le résultat financier de 1,43 M€.

10 – PERSPECTIVES

Le résultat de l'exercice 2009 vient conforter une situation financière solide qui se traduit par le bon niveau du ratio de solvabilité Bâle 2. Cette structure financière alliée à un réseau de distribution modernisée tant au niveau des agences que des outils informatiques sont les atouts nécessaires à un développement commercial soutenu sur son territoire. Le Crédit Mutuel Océan lancera en 2010 son nouveau projet d'entreprise pour la période 2011-2015.
